

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE  
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>te</sup> B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN.

1913

SOIXANTE-NEUVIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

*Rue de la Limite, 21.*

1913

## DEMI-PATAGON

frappé à Bruges, par Philippe V, roi d'Espagne

COMTE DE FLANDRE

---

Charles II, qui ne laissait pas d'enfants d'aucune de ses épouses, Marie-Louise d'Orléans et Marie-Anne de Bavière-Neuburg, mourut le 1<sup>er</sup> novembre 1700.

Le faible monarque, après de longues hésitations, avait, peu de jours avant sa mort, désigné par testament, pour lui succéder dans tous ses États et seigneuries, le duc d'Anjou, second fils du dauphin de France, qui accepta ce superbe héritage par notification du 19 novembre suivant.

Philippe V ne jouit pas longtemps en paix de ses nouvelles possessions. L'empereur Léopold I<sup>er</sup>, le roi d'Angleterre Guillaume III et les États-Généraux de Hollande, craignant, non sans raison, cet énorme accroissement de puissance échu à un prince français, s'engagèrent, le 2 septembre 1702, par le traité de la *Grande Alliance*, à faire tous leurs efforts pour s'emparer des Pays-Bas espagnols, afin d'en faire une barrière protégeant

les Provinces-Unies contre l'action si envahissante de la France à cette époque. Les confédérés refusèrent donc de reconnaître Philippe comme successeur de Charles II et proclamèrent roi d'Espagne, sous le nom de Charles III, le second fils de l'empereur d'Allemagne.

La guerre dite de la *Succession d'Espagne*, qui fut la conséquence de cette proclamation, dura douze ans environ et ravagea les provinces belges qui en furent le théâtre.

La bataille de Ramillies, livrée le 27 mai 1706, et gagnée par le duc de Marlborough, commandant des forces alliées, força le maréchal de Villeroi, chef des armées françaises, à abandonner le Brabant et Bruxelles à Charles III. Anvers se soumit le 6 juin suivant et il ne resta bientôt plus à Philippe V que le Namurois et le Luxembourg.

Réduit à l'impuissance dans les Pays-Bas espagnols, le petit-fils de Louis XIV, par lettres du 2 janvier 1712, se décida enfin à céder définitivement ces provinces au grand Roi. Louis XIV, voulant dédommager Maximilien-Emmanuel de Bavière, jusqu'alors gouverneur de ces pays au nom du duc d'Anjou, de la perte de ses États héréditaires, lui transmit les droits que Philippe V lui avait abandonnés et le reconnut comme souverain des Pays-Bas espagnols.

Il semble que Philippe V ne se montra guère pressé de frapper monnaie, en son nom, dans nos

anciennes provinces. M. A. de Witte, le savant auteur de l'*Histoire monétaire du Brabant*, nous fait, en effet, connaître que Marc t'Serstevens travailla jusqu'au 25 octobre 1701, dans l'atelier monétaire d'Anvers, le seul en activité, en Brabant, sous Philippe V, avec les anciens coins de Charles II. Il en aura été vraisemblablement de même en Flandre.

L'érudit numismate a retrouvé deux comptes du maître de la Monnaie d'Anvers, concernant le monnayage de Philippe V dans cette ville.

Le premier compte concerne la période comprise entre le 17 juillet 1702 et le 6 mars 1705. Il faut cependant croire, dit notre savant ami, que cette fabrication ne commença, à Anvers, qu'au cours de l'année 1703, puisque, par une supplique du 7 février de cette même année, les maîtres généraux insistent vivement pour que la frappe des espèces y soit reprise. Aucune monnaie anversoise de Philippe V, portant le millésime de 1702, n'est d'ailleurs connue.

Les produits de cette première fabrication sont :  
 des doubles souverains d'or de 15 florins pièce ;  
 des ducats d'argent de 60 patards pièce ;  
 des patagons de 48 patards pièce ;  
 des escalins de 6 patards pièce du même métal.

La deuxième fabrication, du 8 avril 1705 au 24 novembre 1707, comprend :

des doubles souverains d'or ;  
 des ducats d'argent ;

des patagons d'argent;  
 des escalins d'argent;  
 des pièces de 4 patards d'argent.

Aucune de ces pièces de quatre patards n'a été, croyons-nous, retrouvée jusqu'ici. Elles pourraient déjà être au nom de Charles III, qui occupa Anvers dès 1706. Les dernières pièces brabançonnes connues de Philippe V portent d'ailleurs la date de 1706.

Si nous passons en Flandre, nous nous trouvons en présence de deux comptes de la Monnaie de Bruges, postérieurs à la mort de Charles II, arrivée le 1<sup>er</sup> novembre 1700, et antérieurs à la bataille de Ramillies qui semble avoir mis fin à la puissance effective de Philippe V dans les Pays-Bas espagnols.

Le premier de ces comptes est relatif à la période comprise entre le 20 décembre 1700 et le 11 juillet 1702.

Guillaume Galle était maître particulier, Gillis van der Stelt, garde, et George de Roover, essayeur particulier de cette Monnaie.

Ce compte mentionne la frappe de :

- doubles souverains d'or de 15 florins pièce;
- simples souverains d'or de 7 florins, 10 sous pièce;
- patagons d'argent de 48 patards pièce;
- simples escalins d'argent de 6 patards pièce;
- pièces de 4 patards d'argent;
- gigots de cuivre rouge de 6 mites.

Il est très probable que toutes ces pièces ont été forgées aux anciens types de Charles II, aucune des monnaies connues de Philippe V pour Bruges ne portant, en effet, une date antérieure à 1705. De plus, il est vraisemblable que l'on ne mit pas plus d'empressement à frapper monnaie au nom du nouveau souverain à Bruges qu'à Anvers où cette fabrication n'a pas dû commencer, avons-nous vu, avant 1703.

Le deuxième compte comprend les monnaies émises à Bruges, entre le 20 décembre 1702 et le 30 octobre 1705.

Pierre de Cautere était maître particulier de cette Monnaie, George de Rover, essayeur particulier, C. Willaige, contre-essayeur, Jean Somers, ajusteur-juré et Christophore Booghe, graveur.

L'on frappa au cours de cette période :

16 ducats d'or de 60 florins pièce à l'aloi de xxii carats et  $\frac{3}{4}$  d'un grain d'or fin et pesant ensemble 2 marcs, 7 onces, 3 esterlins et 23  $\frac{1}{2}$  as ;

142 demi-ducatons d'or de 30 florins pièce au même aloi et pesant ensemble 12 marcs, 6 onces, 17 esterlins et 27 as ;

685 simples souverains d'or de 7 florins, 10 pattards pièce à l'aloi de xxii carats et  $\frac{3}{4}$  d'un grain d'or fin alliés avec 11 grains  $\frac{1}{4}$  d'argent fin et 1 carat de cuivre et à  $44\frac{9^{32}}{57^{33}}$  pièces au marc de Troyes ;

36,014 patagons d'argent de 48 patards pièce à l'aloï de x deniers xi 1/2 grains d'argent fin et à  $8 \frac{29192}{41151}$  pièces au marc de Troyes;

3,139 demi-patagons d'argent de 24 patards pièce à l'aloï de x deniers xi 1/2 grains d'argent fin et à  $16 \frac{58384}{41151}$  pièces au marc de Troyes ;

33,472 escalins d'argent de 6 patards pièce à l'aloï de vi deniers xxiii 1/2 grains d'argent fin et à  $46 \frac{166}{319}$  pièces au marc de Troyes;

142,720 gigots de cuivre rouge de 6 mites de Flandre à 128 pièces au marc.

Toutes ces monnaies sont très rares. Nous donnons ci-après le dessin et la description du demi-patagon frappé à Bruges en 1705.



*Droit.* Croix de Saint-André très ouvragée, portant, en cœur, un briquet auquel sont appendus les bijoux des ordres du Saint-Esprit et de la Toison d'or. Dans le canton supérieur de la croix, une couronne, dans chacun des cantons latéraux, les lettres P. V. en monogramme couronné.

*Légende.* † PHILIPPVS V · D · G · HISPA-  
NIARUM ET INDIARUM REX.

*Revers.* Écu aux armes du roi couronné et entouré des Ordres du Saint-Esprit et de la Toison d'or.

*Légende.* 17 — 05. BURGUND · DUX —  
C · FLAND · ꝛ C.

Argent.

Poids : 13 gr. 654.

Notre collection.

Nous connaissons un second exemplaire de cette rare monnaie, portant la même date que la nôtre. Il se trouve décrit, mais non figuré, dans le catalogue paru, en 1875, à Saint-Omer, de la célèbre collection de monnaies flamandes réunie par le savant Adolphe Dewismes. Cette magnifique série, après avoir été acquise en bloc par M. Achille Vernier de Roubaix, a été cédée, comme on le sait, par ce dernier, qui l'avait considérablement augmentée, à la ville de Lille, à un prix qui constituait un gros sacrifice d'argent pour son possesseur.

Il est à remarquer que les deux comptes retrouvés de monnaies de Brabant pour Philippe V ne mentionnent la frappe ni de simples souverains d'or, ni de demi-patagons d'argent, ni de gigots de cuivre pour ce duché.

Les ducats et les demi-ducats d'or dont parle le deuxième compte de la Monnaie de Bruges, sont sans doute de ces pièces de poids fort destinées à être remises au receveur général des



finances pour être distribuées à ceux des États et des finances pour leurs droits à cause du nouveau ducaton et du demi-ducaton (1). La découverte de l'une de ces pièces d'or serait donc du plus haut intérêt, ces monnaies n'ayant probablement pas été frappées en argent.

V<sup>te</sup> BAUDOUIN DE JONGHE.

---

(1) *Histoire monétaire du Brabant* par M. A. DE WITTE, t. III, p. 207.